

Avocat aux affaires juridiques

Offre d'emploi



Ville de
rimouski



Concours n° 773

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur général, vous agissez à titre de procureur et conseiller juridique. Devant la Cour municipale, vous agissez comme procureur de la poursuite dans les dossiers de la Ville et du directeur des poursuites criminelles et pénales. Vous représentez également la Ville en matière civile, pénale et administrative devant différentes instances judiciaires. Vous assistez les gestionnaires dans l'interprétation et l'application des divers lois et règlements, principalement en matière d'urbanisme et de responsabilité civile et contractuelle. Vous êtes responsable des procédures légales en lien avec le recouvrement des taxes et créances de la Ville. En matière litigieuse, vous assurez le suivi des mandats confiés à des cabinets d'avocats externes.

EXIGENCES

Pour relever ce défi, vous devez être membre du Barreau du Québec. Vous possédez un minimum de trois ans d'expérience reliée au domaine de l'emploi. Vous possédez également une bonne expérience de représentation en Cour municipale et vous avez une connaissance appréciable du droit municipal, plus particulièrement en matière d'urbanisme et de responsabilité. Des connaissances en matière de fiscalité municipale et une expérience devant le Tribunal administratif du Québec seraient des atouts.

Vous démontrez de fortes habiletés en communication orale et écrite, une capacité d'analyse, de la rigueur, de l'autonomie, de la discrétion et des aptitudes en négociation.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire, selon l'expérience et la compétence, se situe entre 64 321 \$ et 85 715 \$. Les conditions de travail applicables sont prévues à la Politique de rémunération et conditions de travail du personnel cadre. Un régime complémentaire de retraite et des protections d'assurance collective complètent la rémunération globale.

Pour soumettre votre candidature, rendez-vous à l'adresse suivante : www.ville.rimouski.qc.ca/emplois

Les candidatures sont acceptées jusqu'à 16 h 30, le 24 février 2017.

Capitale économique du Bas-Saint-Laurent, Rimouski est une ville dynamique et accueillante, reconnue pour sa qualité de vie. La Ville de Rimouski applique la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*.

